

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Session annuelle  
du Conseil d'administration**

**Rome, 3–6 juin 2014**

## **PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION**

**Point 9 de l'ordre du  
jour**

*Pour approbation*



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.A/2014/9-D**  
9 mai 2014  
ORIGINAL: ANGLAIS

## **AUGMENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR DES INTERVENTIONS PROLONGÉES DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT – KENYA 200174**

### **Assistance alimentaire aux réfugiés**

<b>Coût (dollars É.-U.)</b>			
	<b>Budget actuel</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Budget révisé</b>
Produits alimentaires et coûts connexes	364 996 525	51 681 599	416 678 124
Espèces, bons et coûts connexes	2 120 385		2 120 385
<b>Coût total pour le PAM</b>	<b>433 311 284</b>	<b>64 626 956</b>	<b>497 938 240</b>

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

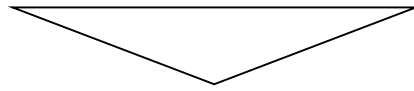
Directrice régionale, OMN\*: Mme V. Guarnieri Courriel: [valerie.guarnieri@wfp.org](mailto:valerie.guarnieri@wfp.org)

Directeur de pays, Kenya: M. R. Sibanda Courriel: [ronald.sibanda@wfp.org](mailto:ronald.sibanda@wfp.org)

Pour toute question relative à la disponibilité de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

\* Bureau régional de Nairobi (Afrique orientale et centrale)

## PROJET DE DÉCISION\*



Le Conseil approuve l'augmentation budgétaire de 64,6 millions de dollars É.-U. proposée pour l'intervention prolongée de secours et de redressement Kenya 200174, "Assistance alimentaire aux réfugiés", ainsi que la prolongation de l'intervention pour une période de six mois allant du 1<sup>er</sup> octobre 2014 au 31 mars 2015 (WFP/EB.A/2014/9-D).

---

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

## NATURE DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE

1. La présente révision budgétaire de l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 200174, "Assistance alimentaire aux réfugiés", a pour objet:
  - de prolonger le projet jusqu'au 31 mars 2015, en attendant la conception et l'approbation d'une nouvelle IPSR;
  - d'accroître les fonds alloués pour couvrir les coûts des produits alimentaires et les coûts connexes pour la période correspondant à la prolongation, qui devraient s'établir à 51,7 millions de dollars É.-U.; et
  - de réviser les coûts d'appui directs de manière à pouvoir financer la construction de nouvelles installations destinées à accueillir les nouveaux réfugiés affluant du Soudan du Sud.

## JUSTIFICATION DE LA PROLONGATION DE L'INTERVENTION ET DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE

### Résumé des activités en cours

2. Depuis 1991, le PAM fournit une assistance alimentaire aux réfugiés au Kenya, en particulier les réfugiés somaliens et sud-soudanais. La période couverte par l'IPSR 200174 va actuellement du 1<sup>er</sup> octobre 2011 au 30 septembre 2014. Les opérations du PAM dans les camps de Dadaab et de Kakuma et dans les communautés d'accueil avoisinantes visent à porter secours aux groupes vulnérables et à répondre à leurs besoins nutritionnels spéciaux.
3. Les activités menées dans le cadre de l'IPSR 200174 sont les suivantes:
  - des distributions générales de vivres, afin de satisfaire les besoins nutritionnels de base des réfugiés;
  - des interventions préventives axées sur la santé et la nutrition maternelles et infantiles (SNMI) pour les femmes enceintes et les mères allaitantes et les enfants âgés de 6 à 23 mois, fournissant un appui nutritionnel pendant les 1 000 premiers jours de la vie (de la conception à l'âge de 2 ans);
  - une supplémentation alimentaire ciblée pour les femmes enceintes, les mères allaitantes et les enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition;
  - une supplémentation alimentaire généralisée pour les personnes séropositives ou tuberculeuses sous traitement antirétroviral ou traitement de brève durée sous surveillance directe qui souffrent de malnutrition;
  - une alimentation en milieu institutionnel, pour les personnes hospitalisées et les personnes accompagnant les enfants atteints de malnutrition grave qui sont pris en charge dans des centres d'alimentation thérapeutique;
  - des repas scolaires, afin d'améliorer la scolarisation et l'assiduité, et des rations à emporter pour les filles dont le taux d'assiduité est d'au moins 80 pour cent;
  - des activités Vivres pour la formation (VPF) pour que les jeunes laissés pour compte acquièrent des compétences pratiques;

- des activités Assistance alimentaire pour la création d'avoires (ACA) destinées à renforcer la sécurité alimentaire des communautés d'accueil et à atténuer les tensions liées à la présence des réfugiés; et
  - une initiative pilote qui utilise des bons permettant d'obtenir des aliments frais, qui cible les femmes enceintes et les mères allaitantes ainsi que leur ménage dans les camps de réfugiés de Dadaab.
4. Le nombre prévisionnel retenu pour les bénéficiaires de l'IPSR 200174 a déjà été corrigé pour la période allant de janvier à septembre 2014, par le biais d'une révision budgétaire qui prenait en compte les éléments suivants:
- Du fait des conflits qui ont éclaté au Soudan du Sud en décembre 2013, quelque 50 000 personnes supplémentaires vont venir grossir les rangs de la population de réfugiés au Kenya en 2014, selon les estimations du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)<sup>1</sup>. Au cours des trois premiers mois de l'année 2014, plus de 30 000 Sud-Soudanais ont rejoint les camps de Kakuma qui se sont agrandis, et dans lesquels le PAM a mis sur pied une nouvelle infrastructure de distribution alimentaire.
  - Un exercice de vérification réalisé par le HCR en 2013 dans les camps de Dadaab a conduit à réduire de 40 000 personnes les estimations du nombre de réfugiés.
  - La mise en place d'un système d'identification biométrique pour les distributions générales de vivres en octobre 2013 a entraîné une réduction supplémentaire de 70 000 personnes du nombre de réfugiés bénéficiaires de l'assistance alimentaire<sup>2</sup>.
5. Par conséquent, malgré l'afflux de réfugiés provenant du Soudan du Sud, le nombre prévisionnel de réfugiés pour 2014 a enregistré une diminution nette de 60 000 personnes.
6. L'IPSR est conforme au Plan stratégique du PAM pour 2014–2017 et au Cadre de résultats stratégiques correspondant.

## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS À L'ISSUE DE LA RÉÉVALUATION

7. Le PAM a sélectionné l'IPSR 200174 en vue d'une évaluation des opérations; le travail sur le terrain a débuté en janvier 2014 et le rapport d'évaluation final est attendu pour mai 2014. Les conclusions et les recommandations serviront à l'élaboration d'une nouvelle IPSR en faveur des réfugiés, qui sera soumise au Conseil d'administration en février 2015. En 2014, le PAM, le HCR et le Département gouvernemental chargé des réfugiés conduiront une mission d'évaluation conjointe afin d'examiner les principales questions posées par l'évaluation. La nouvelle IPSR prendra également en compte les exercices de suivi des effets directs en matière de sécurité alimentaire qui sont effectués trois fois par an. L'IPSR 200174 en cours devra être prolongée de six mois, du 1<sup>er</sup> octobre 2014 au 31 mars 2015, pour poursuivre l'appui aux réfugiés en attendant que la nouvelle IPSR soit approuvée.

<sup>1</sup> Appel interorganisations pour la situation d'urgence des réfugiés sud-soudanais (janvier–décembre 2014), Genève, mars 2014.

<sup>2</sup> Le système compare les empreintes digitales des personnes recevant des vivres à celles enregistrées dans la base de données du HCR. En cas de discordance, le HCR est informé: les personnes dont l'identité peut être vérifiée par d'autres moyens – photographies, entretien, etc. – peuvent recevoir des vivres. Avant que ce système ne soit mis en place, il n'existait aucune procédure pour empêcher que les réfugiés qui avaient quitté les camps ne vendent ou ne donnent des cartes de rations à d'autres personnes, qui pouvaient ensuite recevoir les rations et vendre les aliments.

8. Les camps de réfugiés de Kakuma, situés dans le Turkana au nord-ouest du Kenya, étaient déjà surpeuplés avant l'arrivée massive des réfugiés en provenance du Soudan du Sud. Pour héberger les quelque 10 000 réfugiés sud-soudanais entrés au Kenya de janvier à mars 2014, il est urgent d'ouvrir un nouveau camp. Le HCR, le Département chargé des réfugiés et l'administration du comté de Turkana ont trouvé un site, et des investissements considérables devront être engagés dans l'infrastructure du camp, notamment des installations pour les distributions alimentaires.
9. Entre le 1<sup>er</sup> octobre 2014 et le 31 mars 2015, il est attendu que 520 000 personnes vivant dans des camps de réfugiés devraient avoir besoin d'une assistance alimentaire, soit le même nombre que celui prévu pour septembre 2014 (tableau 1). De nouveaux réfugiés pourraient arriver du Soudan du Sud durant la même période, tandis que le nombre de réfugiés dans les camps de Dadaab pourrait diminuer du fait des rapatriements librement consentis vers la Somalie; il est encore trop tôt pour pouvoir établir quel sera le nombre de réfugiés au-delà de septembre 2014. Le PAM continuera de venir en aide aux populations d'accueil.
10. Le programme pilote de distribution de bons à échanger contre des produits frais, qui cible les femmes enceintes, les mères allaitantes et leur ménage dans les camps de Dadaab sera évalué d'ici à mai 2014. Ces bons sont distribués pour compléter les rations alimentaires et améliorer la diversité du régime alimentaire chez les femmes enceintes et les mères allaitantes, en améliorant leur accès aux fruits, aux légumes et aux produits à base de viande. Les distributions de bons sont planifiées jusqu'au mois d'août, les opérations de rapprochement étant, elles, prévues en septembre. Compte tenu des constatations de l'évaluation, d'études de marché actualisées et des consultations avec les partenaires, le PAM prévoit de développer le système des transferts monétaires et des bons en faveur des réfugiés.

---

## FINALITÉ DE LA PROLONGATION ET DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE

11. Cette neuvième révision de l'IPSR 200174 a pour objet:
  - de prolonger l'aide du PAM aux réfugiés entre le 1<sup>er</sup> octobre 2014 et le 31 mars 2015;
  - d'accroître les fonds alloués pour couvrir les coûts des produits alimentaires et les coûts connexes pour la période correspondant à la prolongation, qui devraient s'établir à 51,7 millions de dollars; et
  - d'accroître le montant alloué au titre des coûts d'appui directs de 8,7 millions de dollars, dont 2 millions destinés à construire un point de livraison avancé, un point de distribution de vivres, un nouvel immeuble de bureaux et des logements pour le personnel dans le nouveau camp de réfugiés du Turkana.

<b>TABLEAU 1: NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES, PAR ACTIVITÉ</b> (aucun changement par rapport aux prévisions pour la période allant de janvier à septembre 2014)				
<b>Activité</b>	<b>Catégorie de bénéficiaires</b>	<b>Hommes/ garçons</b>	<b>Femmes/ filles</b>	<b>Total des bénéficiaires</b>
Distributions générales de vivres	Réfugiés	265 200	254 800	<b>520 000</b>
SNMI à visée préventive: enfants de 6 à 23 mois	Réfugiés et communauté d'accueil	17 000	18 000	<b>35 000</b>
SNMI à visée préventive: femmes enceintes et mères allaitantes	Réfugiés et communauté d'accueil	-	26 000	<b>26 000</b>
Traitement de la malnutrition aiguë modérée: enfants de moins de 5 ans	Réfugiés et communauté d'accueil	700	800	<b>1 500</b>
Traitement de la malnutrition aiguë modérée: femmes enceintes et mères allaitantes	Réfugiés et communauté d'accueil	-	200	<b>200</b>
Alimentation institutionnelle et soignants	Réfugiés et communauté d'accueil	750	950	<b>1 700</b>
Personnes vivant avec le VIH ou la tuberculose	Réfugiés et communauté d'accueil	800	1 000	<b>1 800</b>
Repas scolaires	Élèves: réfugiés et communauté d'accueil	70 000	50 000	<b>120 000</b>
Rations scolaires à emporter	Élèves: réfugiés et communauté d'accueil	-	42 500	<b>42 500</b>
ACA	Communauté d'accueil	17 300	18 700	<b>36 000</b>
VPF	Réfugiés et communauté d'accueil	1 000	600	<b>1 600</b>
<b>TOTAL (en évitant le double comptage)</b>	<b>Réfugiés et communauté d'accueil</b>	-	-	<b>556 000</b>

## BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES

12. Le tableau 2 présente la quantité de produits alimentaires supplémentaires nécessaires pour la période correspondant à la prolongation ainsi que la quantité totale de vivres nécessaires pour les réfugiés et la communauté d'accueil.

<b>TABLEAU 2: BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES (en tonnes)</b>			
<b>Activité</b>	<b>Besoins actuels</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Total révisé</b>
Distributions générales de vivres	352 544	49 907	402 451
SNMI à visée préventive: enfants de 6 à 23 mois	2 538	1 370	3 908
SNMI à visée préventive: femmes enceintes et mères allaitantes	5 209	544	5 753
Traitement de la malnutrition aiguë modérée: enfants de moins de 5 ans	3 569	284	3 853
Traitement de la malnutrition aiguë modérée: femmes enceintes et mères allaitantes	150	(23)	127
Alimentation en milieu hospitalier et pour les accompagnants	1 344	122	1 466
Personnes vivant avec le VIH ou la tuberculose	392	25	417
Repas scolaires	4 349	2 635	6 984
Rations à emporter distribuées à l'école	289	187	476
ACA	17 266	2 883	20 149
VPF	381	60	441
<b>TOTAL</b>	<b>388 031</b>	<b>57 995</b>	<b>446 026</b>

## ÉVALUATION DES RISQUES ET DES ALÉAS ET PRÉPARATION AUX SITUATIONS D'URGENCE

13. L'insécurité persiste dans les camps de réfugiés, notamment à Dadaab, où les camps sont classés au niveau 4 ("important"), selon le système de niveaux d'insécurité des Nations Unies; les camps de Kakuma sont au niveau 3 ("modéré")<sup>3</sup>. À Dadaab, des améliorations ont pu être constatées à la suite de la mise en place d'un système de police de proximité dans le cadre du projet de partenariat pour la sécurité au Kenya. Le PAM a renforcé ses mesures de sécurité dans les centres de distribution alimentaire en mettant en place le système biométrique. Toutefois, les conditions de sécurité globales demeurent précaires dans les camps de réfugiés et engendrent un environnement de travail dangereux: le PAM recourt à des véhicules blindés à Dadaab. L'insécurité entrave l'accès des travailleurs humanitaires et leur mobilité dans les camps et aux alentours, ainsi que leur capacité d'évaluer la situation au niveau des ménages.
14. Les conditions de sécurité restent incertaines au Soudan du Sud, et de nouveaux afflux massifs de réfugiés vers le Kenya pourraient survenir au cours de l'année 2014 et au début de l'année 2015.

<sup>3</sup> Le système de niveaux d'insécurité des Nations Unies est le suivant: 1 – minimal; 2 – faible; 3 – modéré; 4 – important; 5 – élevé; et 6 – extrême.



15. Le Gouvernement kényan, le Gouvernement somalien et le HCR ont signé un accord tripartite en 2013 pour encadrer le rapatriement de réfugiés somaliens. Cet accord facilite le retour volontaire des réfugiés en fournissant aux personnes qui regagnent leur région d'origine un colis de retour et un colis d'aide à la réintégration. Qu'il s'agisse de la sécurité, des services de base ou des moyens d'existence, la situation actuelle en Somalie n'est pas propice à un retour massif; le HCR prépare donc un projet pilote de rapatriement ciblant 10 000 réfugiés et trois zones de retour potentielles en Somalie; ce projet pourrait être retardé par les opérations militaires de la Mission de l'Union africaine en Somalie dans certains districts situés au sud et au centre du pays. Ces opérations militaires pourraient en outre entraîner des déplacements supplémentaires à l'intérieur ou à l'extérieur du pays.
16. Si les mouvements des réfugiés sud-soudanais ou somaliens diffèrent considérablement des chiffres prévisionnels utilisés dans la présente révision budgétaire, ceux-ci seront révisés pour ce qui concerne le nombre de bénéficiaires.

## ANNEXE I-A

<b>VENTILATION DES COÛTS DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE</b>			
	<b>Quantité (en tonnes)</b>	<b>Valeur (en dollars)</b>	<b>Valeur (en dollars)</b>
<b>Produits alimentaires</b>			
Céréales	39 829	18 267 351	
Légumes secs	5 763	3 738 192	
Huile et matières grasses	3 635	3 516 094	
Aliments composés et mélanges	7 836	5 941 714	
Autres	932	833 864	
<b>Total, produits alimentaires</b>	<b>57 995</b>	<b>32 297 215</b>	
Transport extérieur		5 582 234	
Transport terrestre, entreposage et manutention		11 510 274	
Autres coûts opérationnels directs: produits alimentaires		2 291 875	
<b>Produits alimentaires et coûts connexes</b>		<b>51 681 599</b>	<b>51 681 599</b>
Coûts opérationnels directs			51 681 599
Coûts d'appui directs (voir annexe I-B)			8 717 425
<b>Total des coûts directs du projet</b>			<b>60 339 024</b>
Coûts d'appui indirects (7,0 pour cent) <sup>1</sup>			4 227 932
<b>COÛT TOTAL POUR LE PAM</b>			<b>64 626 956</b>

<sup>1</sup> Le taux de recouvrement des coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

**ANNEXE I-B**

<b>COÛTS D'APPUI DIRECTS (en dollars)</b>	
<b>Dépenses de personnel et frais connexes</b>	
Administrateurs	1 895 292
Agents des services généraux	1 932 596
Prime de danger et indemnités locales	199 480
<b>Total partiel</b>	<b>4 028 368</b>
<b>Dépenses de fonctionnement et autres</b>	<b>1 001 951</b>
<b>Dépenses d'équipement</b>	<b>2 219 286</b>
<b>Sécurité</b>	<b>675 089</b>
<b>Voyages et transports</b>	<b>732 732</b>
<b>Études préalables, évaluations et suivi<sup>1</sup></b>	<b>60 000</b>
<b>TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS</b>	<b>8 717 425</b>

<sup>1</sup> Correspond aux coûts estimatifs lorsque ces activités sont réalisées par des tiers. Si les activités sont réalisées par le personnel du bureau de pays, les coûts sont inclus dans les rubriques Dépenses de personnel et frais connexes et Voyages et transports.



## ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats et indicateurs transversaux	
Résultats	Indicateurs
<p><b>Problématique hommes-femmes</b> Amélioration de l'égalité entre les sexes et autonomie accrue des femmes</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Proportion de ménages bénéficiant d'une assistance au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des espèces, des bons ou des produits alimentaires sont prises par l'homme, par la femme ou par les deux <i>Cible: à déterminer</i></li> <li>➤ Proportion de femmes bénéficiaires exerçant des responsabilités au sein des comités de gestion de projet <i>Cible: &gt; 50%</i></li> <li>➤ Proportion de femmes membres de comités de gestion de projet ayant reçu une formation sur les modalités de distribution de vivres, d'espèces ou de bons <i>Cible: &gt; 60%</i></li> </ul>
<p><b>Protection et responsabilité à l'égard des populations touchées</b> Fourniture et utilisation de l'assistance du PAM dans des conditions satisfaisantes en termes de sécurité, de transparence et de respect de la dignité</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance qui ne rencontrent pas de problèmes de sécurité sur les sites des programmes du PAM ou sur le trajet emprunté pour s'y rendre ou en revenir <i>Cible: 90%</i></li> <li>➤ Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, comment faire une réclamation) <i>Cible: 90%</i></li> </ul>
<p><b>Partenariats</b> Coordination des interventions d'assistance alimentaire et mise en place et maintien de partenariats</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Proportion des activités du projet exécutées avec la participation de partenaires complémentaires <i>Cible: à déterminer</i></li> <li>➤ Montant des fonds complémentaires alloués au projet par des partenaires (y compris des ONG, la société civile, des organisations du secteur privé, des institutions financières internationales et des banques régionales de développement) <i>Cible: à déterminer</i></li> <li>➤ Nombre d'organisations partenaires fournissant des intrants et des services complémentaires <i>Cible: à déterminer</i></li> </ul>

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Effets directs	Indicateurs	Hypothèses
<b>Objectif stratégique 1: Sauver des vies et préserver les moyens d'existence dans les situations d'urgence</b>		
<p><b>Effet direct 1.1:</b> Stabilisation ou réduction de la dénutrition chez les enfants âgés de 6 à 59 mois, les femmes enceintes et les mères allaitantes</p> <p><b>Produits liés: A et K</b></p> <p><b>[Voir le tableau des produits ci-dessous]</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: Taux de mortalité: <i>référence: 0,03%; cible &lt; 3%</i> Taux de récupération: <i>référence: 88,5%; cible &gt; 75%</i> Taux de non-réaction au traitement: <i>référence: à déterminer; cible &lt; 15%</i> Taux d'abandon du traitement: <i>référence: 3,5%; cible &lt; 15%</i></li> <li>➤ Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture) <i>Référence: 90%; cible &gt; 90%</i></li> </ul> <p><b>Indicateurs relatifs aux produits liés: A.1, A.2, A.6, K.1 et K.2</b></p> <p><b>[Voir le tableau des produits ci-dessous]</b></p>	<p>Les partenaires continuent de s'efforcer de réduire la malnutrition, notamment grâce à la distribution de compléments alimentaires.</p> <p>Les questions relatives à l'assainissement, aux pratiques de soin et à la morbidité sont traitées.</p>
<p><b>Effet direct 1.2:</b> Stabilisation ou amélioration de la consommation alimentaire des ménages et/ou des individus ciblés au cours de la période d'assistance</p> <p><b>Produit lié: A</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Score de consommation alimentaire, en fonction du sexe du chef de famille (% de ménages ayant un niveau de consommation alimentaire insuffisant) <i>Référence: 32%; cible: réduction de 6,4 points de pourcentage</i></li> <li>➤ Score de diversité alimentaire, en fonction du sexe du chef de famille <i>Référence: à déterminer; cible: augmentation du score chez les ménages ciblés</i></li> <li>➤ Indice des stratégies de survie, en fonction du sexe du chef de famille <i>Référence: 13; cible: indice stabilisé pour 80% des ménages</i></li> </ul> <p><b>Indicateurs relatifs aux produits liés: A.1, A.2</b></p>	<p>Les objectifs fixés en matière de distribution sont atteints même lorsque les réfugiés affluent massivement</p> <p>Le Haut-Commissariat pour les réfugiés fournit des statistiques exactes sur la population.</p> <p>Les filières d'approvisionnement en articles non alimentaires des partenaires sont maintenues en service.</p>

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Effets directs	Indicateurs	Hypothèses
<b>Objectif stratégique 2: Soutenir ou rétablir la sécurité alimentaire et la nutrition et créer ou reconstituer les moyens d'existence dans les milieux fragiles et à la suite de situations d'urgence</b>		
<p><b>Effet direct 2.1:</b> Obtention ou maintien pendant la période couverte par l'assistance d'une consommation alimentaire adéquate parmi les ménages ciblés</p> <p><b>Produit lié: A</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Score de consommation alimentaire, en fonction du sexe du chef de famille (% de ménages ayant un niveau de consommation alimentaire insuffisant ou limite) <i>Référence: 52%; cible: réduction de 10 points de pourcentage</i></li> <li>➤ Score de diversité alimentaire, en fonction du sexe du chef de famille <i>Référence: à déterminer; cible: score de diversité alimentaire en hausse chez les ménages ciblés</i></li> <li>➤ Indice des stratégies de survie, en fonction du sexe du chef de famille <i>Référence: à déterminer; cible: indice en baisse ou stabilisé pour 80 pour cent des ménages ciblés</i></li> </ul> <p><b>Indicateurs relatifs aux produits liés: A.1, A.2</b></p>	
<p><b>Effet direct 2.2:</b> Amélioration de l'accès aux avoirs et aux services de base, y compris les infrastructures communautaires et commerciales</p> <p><b>Produit lié: B</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Score relatif aux avoirs des communautés <i>Référence: à déterminer; cible: score supérieur au niveau de référence pour 80% des communautés ciblées</i></li> <li>➤ Taux de scolarisation des filles et des garçons <i>Référence: 65%<sup>1</sup>; cible: 6%</i></li> <li>➤ Taux de fréquentation<sup>2</sup> <i>Référence: 84%; cible: 90%</i></li> <li>➤ Ratio garçons/filles parmi les enfants inscrits <i>Référence: 0,66; cible: 0,75</i></li> </ul> <p><b>Indicateur relatif au produit lié: B.1</b></p>	<p>Les activités ACA sont bien reçues par la communauté d'accueil.</p> <p>Les gains découlant des produits des activités ACA ne sont pas entamés par la sécheresse ni par les inondations.</p>

<sup>1</sup> Les améliorations apportées aux infrastructures scolaires et l'ouverture de nouvelles écoles ont entraîné une hausse appréciable de la scolarisation, mais les chiffres devraient se stabiliser.

<sup>2</sup> Le taux de fréquentation et le ratio garçons/filles sont des indicateurs propres aux projets qu'il est facile de mesurer; ils renseignent sur les résultats obtenus s'agissant d'inciter les enfants à continuer d'aller à l'école.

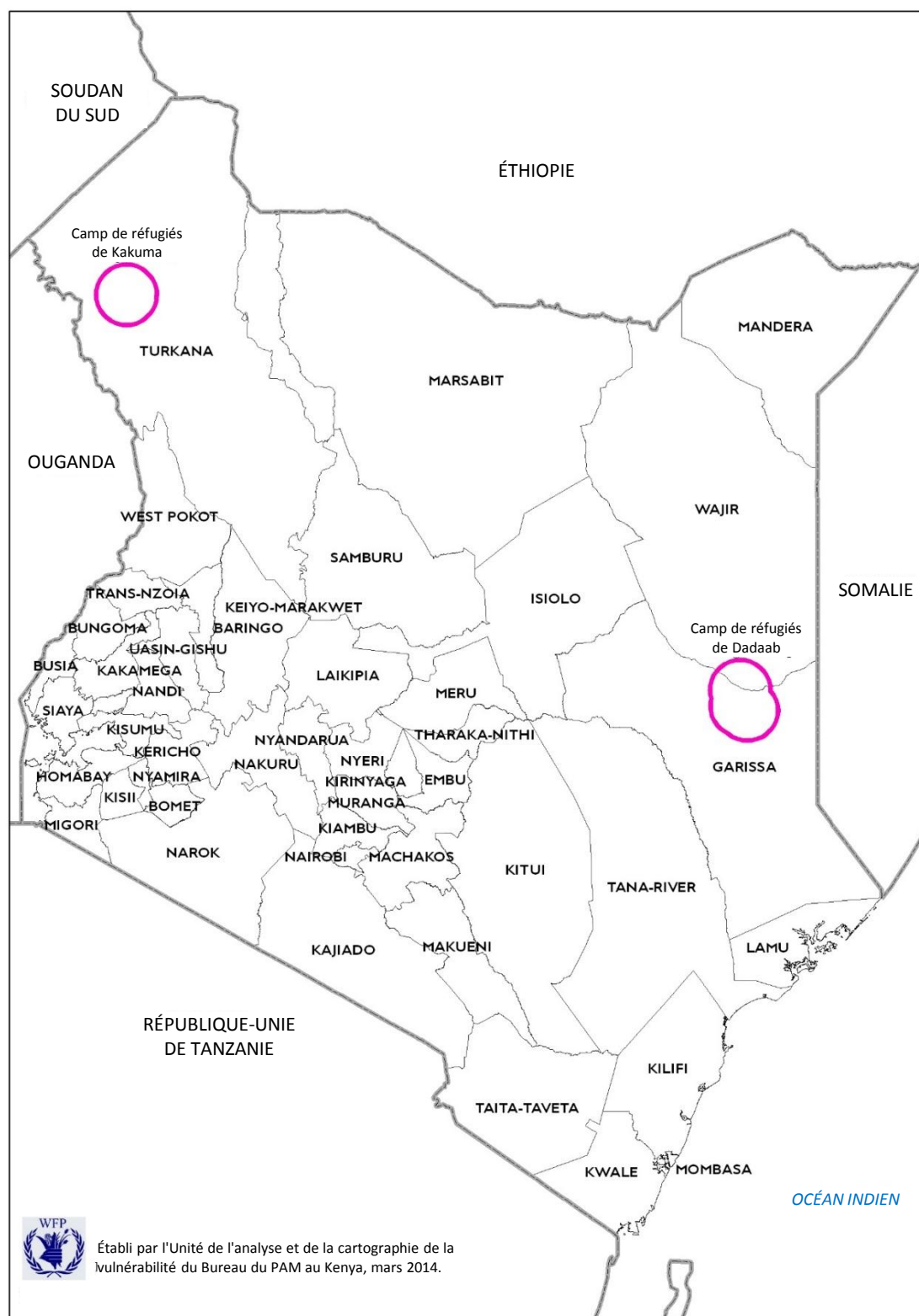


ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Effets directs	Indicateurs	Hypothèses
<p><b>Effet direct 2.3:</b> Stabilisation ou réduction de la dénutrition, y compris des carences en micronutriments, chez les enfants âgés de 6 à 59 mois, les femmes enceintes, les mères allaitantes</p> <p><b>Produits liés: A et K</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Proportion de la population ciblée qui participe à un nombre suffisant de distributions <i>Référence: à déterminer; cible: &gt; 66%</i></li> <li>➤ Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture) <i>Référence: à déterminer; cible: &gt; 70%</i></li> <li>➤ Prévalence de la malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 5 ans (rapport poids/taille)<sup>3</sup> <i>Référence: entre 7 et 23% en fonction du camp; cible: &lt; 15%</i></li> <li>➤ Proportion d'enfants recevant l'apport alimentaire minimal acceptable <i>Cible: &gt; 70%</i></li> </ul> <p><b>Indicateurs relatifs aux produits liés: A.1, A.2, A.6, K.1 et K.2</b></p>	<p>Les partenaires contribuent à la diffusion de bonnes pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants.</p>
<b>Produits liés</b>	<b>Indicateurs relatifs aux produits liés</b>	
<p><b>Produit A:</b> Distributions de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité et transferts d'espèces et de bons en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés</p>	<p>A.1 Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant une assistance alimentaire par activité, catégorie de bénéficiaires, sexe, denrée, article non alimentaire, transferts monétaires et bons, en pourcentage du nombre prévu</p> <p>A.2 Quantité d'assistance alimentaire distribuée, par type, en pourcentage de la quantité prévue</p> <p>A.6 Nombre d'institutions bénéficiant d'une assistance (par exemple écoles, dispensaires), en pourcentage du nombre prévu</p>	
<p><b>Produit B:</b> Avoirs communautaires ou avoirs utiles à la subsistance créés, remis en état ou entretenus par les ménages et les communautés ciblées</p>	<p>B.1 Nombre d'avoirs créés, remis en état ou entretenus par les ménages et les communautés ciblées, par type et unité de mesure</p>	
<p><b>Produit K:</b> Messages et conseils sur les aliments nutritifs spéciaux et les pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants efficacement diffusés</p>	<p>K.1 Proportion de bénéficiaires (femmes/hommes) ayant pris connaissance de messages sur la nutrition diffusés avec l'appui du PAM, par rapport à la proportion prévue</p> <p>K.2 Proportion de femmes/d'hommes recevant des conseils sur la nutrition fournis avec l'appui du PAM, par rapport à la proportion prévue</p>	

<sup>3</sup> Indicateur propre au projet.

## ANNEXE III

## Emplacement des camps de réfugiés (avec indication des limites de comté)



Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.



---

## LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

ACA	Assistance alimentaire pour la création d'avois
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
VPF	Vivres pour la formation